

défi	pilote	défi	action	Responsable
AER1	DGAC	Diminuer les émissions des APU et des véhicules et engins de pistes au sol	Limiter l'utilisation des APU	ADP, FNAM, DGAC
			Favoriser l'utilisation de véhicules et d'engins de piste moins polluants afin d'en augmenter la proportion	FNAM pour les opérateurs représentés
AER2	DGAC	Diminuer les émissions des aéronefs au roulage	Mettre en place la GLD à Paris-Orly (Gestion Locale des Départs)	ADP
			Favoriser le roulage N-1 (ou N-2) moteur(s)	FNAM & DGAC
AER3	DGAC	Améliorer la connaissance des émissions des avions	Diffusion de l'information des émissions des avions	DGAC
AGRI1	Chambres agri	Favoriser les bonnes pratiques associées à l'utilisation d'urée solide pour limiter les émissions de NH3	Favoriser les bonnes pratiques pour l'évitement des émissions de NH ₃ liées à l'usage d'urée solide en s'appuyant sur les activités de conseil et développement des chambres d'agriculture	Chambres Agri
AGRI2	Chambres agri	Former les agriculteurs au cycle de l'azote et à ses répercussions en termes de fertilisation azotée en termes de pollution atmosphérique	Mettre en place des formations sur le cycle de l'azote et les bonnes pratiques qui en découlent.	Chambres Agri
AGRI3	INRA	Evaluer l'impact du fractionnement du second apport sur céréales d'hiver sur les émissions de NH3	Mettre en place un programme de recherche	INRA
IND1	DRIEE	Améliorer la surveillance des installations de combustion de taille moyenne (2 à 50 MW)	Réaliser un inventaire des installations soumises à déclaration et assurer une large information et sensibilisation des exploitants sur la réglementation.	DRIEE
			Mettre en place un plan d'actions visant à renforcer le contrôle des installations de combustion de 2 à 50 MW.	DRIEE
IND2	DRIEE	Réduire les émissions de particules des installations de combustion à la biomasse et des installations de co-incinération de CSR	Modifier l'arrêté inter-préfectoral n° 2013 084-0002 relatif à la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère révisé pour l'Île-de-France, version consolidée du 28 octobre 2	DRIEE
			S'assurer de l'application des VLE en poussières renforcées pour les nouvelles installations de combustion de biomasse ou de co-incinération de CSR.	DRIEE
IND3	DRIEE	Réduire les émissions de NOx issues des installations d'incinération d'ordures ménagères ou de co-incinération de CSR	Arrêté de révision du PPA intégrant cette mesure aura été signé, il s'agira d'imposer par arrêté préfectoral complémentaire à chaque installation la réalisation d'une étude technico-économique	DRIEE
			Modifier par arrêté préfectoral complémentaire la réglementation de l'installation pour imposer les nouvelles VLE du PPA révisé et fixer le délai de mise en conformité	DRIEE
			S'assurer de l'application des VLE en NO _x renforcées pour les nouvelles installations de co-incinération de CSR ou les reconstructions d'UIOM	DRIEE
IND4	DRIEE	Réduire les émissions de NOx des installations de combustion à la biomasse entre 2 et 100 MW et des installations de co-incinération de CSR	Modifier l'arrêté inter-préfectoral n° 2013 084-0002 relatif à la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère révisé pour l'Île-de-France, version consolidée du 28 octobre 2015	DRIEE
			S'assurer de l'application des VLE en NOx renforcées pour les nouvelles installations de combustion de biomasse, qu'elle soit associée ou non à la co-incinération de CSR.	DRIEE
REST1	DRIEE/DRIHL	Favoriser le renouvellement des équipements anciens de chauffage individuel au bois	Informez et faire connaître les aides financières pour le renouvellement des équipements anciens de chauffage individuel au bois	DRIEE/DRIHL
			Inciter les collectivités à mettre en place un fonds de renouvellement des équipements individuels de chauffage au bois via des dispositifs d'aides existants (Appel à projet Fonds Air de l'ADEME, Fonds Air Bois du Conseil régional d'Île-de-France notamment).	ADEME
REST2	DRIEE/DRIHL	Elaborer une charte bois énergie impliquant l'ensemble de la chaîne de valeur (des professionnels au grand public) et favoriser les bonnes pratiques	Préparer et communiquer autour d'une charte bois-énergie globale (fabricants, distributeurs, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, collectivités, etc.)	DRIHL
			Réaliser et diffuser une plaquette d'information à l'attention du grand public sur les impacts en termes de pollution atmosphérique des appareils de chauffage au bois et sur les bonnes pratiques à adopter lors de leur utilisation	DRIHL
REST3	DRIEE	Elaborer une charte globale chantiers propres impliquant l'ensemble de la chaîne de valeur (des maîtres d'ouvrage aux maîtres d'œuvre) et favoriser les bonnes pratiques	Elaborer une charte globale chantiers propres prenant en compte tous les acteurs intervenant dans un chantier (industriels, distributeurs, propriétaires de parcs d'engins, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, etc.)	DRIHL
TRA1	DRIEA	Elaborer un plan de mobilité dans les entreprises, administrations et établissements publics	Étendre les plans de mobilité aux administrations et établissements publics de plus de 100 salariés sur un même site	DRIEA
			Accompagner la mise en œuvre des plans de mobilité en Ile-de-France	Pro'mobilité
			Faciliter l'envoi et le suivi des plans de mobilité	DRIEE
TRA2	DIRIF	Réduire la vitesse maximale autorisée sur des tronçons ciblés du réseau routier national d'Île-de-France	Évaluer les impacts de la réduction des vitesses maximales autorisées sur 5 tronçons autoroutiers et routiers nationaux	DIRIF
TRA3	STIF	Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre les plans locaux de déplacements	Inciter les EPCI à faire un PLD	DRIEA
TRA4	DRIEE	Accompagner la mise en place de ZCR	Finaliser et mettre en œuvre les actions de la convention Villes Respirables en 5 ans	MGP
TRA5	DRIEE	Développer le covoiturage	Mettre en place un schéma directeur du covoiturage	Région Ile-de-France
			Étudier la possibilité de mise en place de voie dédiées aux covoitureurs sur le réseau routier national et autres voies	DRIEA-DIRIF
			Définir les attendus en matière de covoiturage dans les PLU	DRIEA
TRA6	DRIEA	Accompagner le développement et l'usage des véhicules à faibles émissions	Installer des bornes électriques dans les parcs relais afin de développer l'usage des véhicules électriques	STIF
			Recenser les communes mettant en place des politiques de stationnement valorisant les véhicules les moins polluants	STIF
			Favoriser une forte intégration des véhicules à faibles émissions dans les pratiques des administrations franciliennes	DRIEA
			Créer une plateforme régionale de groupement de commandes afin d'aider les PME et PMI à acquérir des véhicules à faibles émissions	CCI
			Réaliser une cartographie des stations d'avitaillement électrique et GNV	ADEME
TRA7	DRIEA	Favoriser une logistique plus respectueuse de l'environnement	Identifier les sites à vocation logistique et les cartographier	DRIEA
			Fournir un modèle type de charte de logistique urbaine à l'ensemble des collectivités	DRIEA
TRA8	STIF	Favoriser l'usage des modes actifs	Publier un recueil des bonnes pratiques en matière d'aides spécifiques à l'acquisition vélos, de VAE et de triporteurs	Région Ile-de-France
COL1		Fédérer, mobiliser les collectivités et coordonner leurs actions en faveur de la qualité de l'air	Définition et mise en place d'une instance de coordination, de suivi et d'évaluation des actions « qualité de l'air » relevant des collectivités franciliennes	
			définition et mise en place d'une instance de partage pérenne	
			Expérimentation et essaimage des systèmes d'agriculture territorialisés	
PRQA1	CRIF	Mettre en œuvre le Plan régional pour la qualité de l'air (2016-2021) « Changeons d'air en Île-de-France » du Conseil régional d'Île-de-France	Mettre en œuvre du Fonds Air-Bois	Région Ile-de-France
AC1	DRIEE	Engager le citoyen francilien dans la reconquête de la qualité de l'air	Elaborer et diffuser un engagement citoyen	DRIEE

MU1	SGZDS	Réduire les émissions en cas d'épisode de pollution	à préciser suite à l'épisode de décembre 2016	PP/SGZD ou DRIIE DRIIE SGZDS
-----	-------	---	---	---------------------------------------

25 défis

13 défis évalués par l'analyse multi-critères

51 actions

32 actions évaluées par l'analyse multi-critères

Explication :

Somme réductions en % du plafond (plus la valeur est négative, plus la capacité de réduction des émissions de la mesure est importante)

Coût-efficacité en €2015/t de polluant principal évité, harmonisé à travers les polluants (plus le critère est élevé, plus le coût à la tonne est élevé), Un chiffre négatif indique des économies

Besoin de levier juridique : 1 faible, 3 fort

Niveau d'acceptabilité : 1 forte, 3 faible